

Remplacement du mazout—Loi

lettres de mes électeurs, comme le député de Thunder Bay-Nipigon (M. Epp) et le député de Churchill (M. Murphy). Nous avons également débattu la question avec d'autres députés.

Ces programmes doivent être abolis à une date arbitraire, mais il y a encore des entreprises dans le nord du Canada qui commandent des pièces. Elles doivent se faire expédier ces pièces, mais elles seront retranchées à la date limite. A d'autres endroits, des pipe-lines sont en voie de construction et le programme sera supprimé trop tôt. Je ne veux pas que le programme soit aboli. Il y a d'autres gens qui veulent retenir les services des entrepreneurs, mais ils sont tous pris jusqu'à la date limite.

Le député et le gouvernement seraient-ils disposés à prolonger le programme si je pouvais prouver au député en comité que cette mesure serait utile dans les régions isolées où les gens seront traités très injustement, car ils n'auront pas pu profiter de la même chance que les autres Canadiens? Le député et ses collègues sont-ils disposés à examiner cette proposition, si je peux donner des preuves en ce sens au comité?

[Français]

M. Della Noce: Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord rappeler à mon honorable collègue que mes autos ne sont pas «hot»; je les ai fabriquées de mes propres mains. Et quand il a dit qu'il avait plusieurs lettres, il m'inquiète, parce que lorsque mon honorable collègue a des lettres, c'est inquiétant.

En ce qui a trait à la question, à mon avis, on l'a beaucoup débattue ensemble à notre comité... Je vois le secrétaire parlementaire du ministre à qui j'avais posé la même question et cela a été très bien débattu. Si les programmes en question ont été signés avant le 8 novembre, on nous a garanti que cela pourrait aller après le 31 mars. On pouvait continuer après le 31 mars, mais si le contrat a été signé après le 8 novembre, on s'était entendu, c'était la solution à laquelle le comité en était venu majoritairement, savoir que cela n'existerait pas.

M. le vice-président: L'honorable député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria) prend la parole pour poser une question ou faire un commentaire?

M. Boudria: Monsieur le Président, j'aurais une question supplémentaire à celle que vient de poser mon honorable collègue de tantôt et c'est la suivante: Il y a plusieurs cas dans la province d'Ontario, plus particulièrement dans l'est de l'Ontario, où les installations de fournaises électriques ont été faites par des entrepreneurs, par des «contracteurs», et l'Ontario Hydro a une liste tellement longue de gens où elle doit faire des inspections avant le 31 mars, que les inspections finales ne seront pas faites. Il s'agit donc d'une situation où les «contracteurs» ont agi de bonne foi et les électeurs ne toucheront pas leur octroi parce qu'une agence du gouvernement conservateur de l'Ontario est incapable de fournir le service. Est-ce que mon préopinant peut nous dire si, à son avis, cela est juste?

M. le vice-président: L'honorable député de Duvernay (M. Della Noce) a la parole.

M. Della Noce: Monsieur le Président, je crois que mon honorable collègue ne dit pas la vérité ou est mal renseigné.

Une voix: Il ne dit pas la vérité!

M. Della Noce: Monsieur le Président, non! Parce que ce qui a été discuté au comité, si je me rappelle bien, c'est que les

inspections ont été prolongées et c'était dans ce but-là que cela avait été fait, parce qu'il n'y avait pas seulement le problème ayant trait à l'inspection. Il n'est pas question de quel gouvernement... Il y avait le problème aussi relatif au gaz naturel qui a été soulevé, car la terre était gelée. Et cela, c'est causé par la nature, on n'y peut rien.

Il a été entendu au comité que les inspections ont été prolongées spécialement pour ces plaintes-là.

[Traduction]

M. Murphy: Monsieur le Président, ma question fait suite à celle de mon collègue, le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell). Dans le nord du Manitoba et dans la ville de Flin Flon plus particulièrement, des gens ont présenté une demande pour obtenir de l'aide après le 8 novembre, mais à cause des conditions de vie dans le Nord, dans des régions isolées, des collectivités rurales ou ailleurs, ils ne pourront pas faire installer leur matériel d'ici au 31 mars. Ils ont certes présenté leur demande après le 8 novembre, mais ils n'habitent ni à Toronto ni à Montréal, mais dans des régions isolées. Il leur faudra du temps pour faire installer ce matériel.

Si le gouvernement s'entête à abolir le PITMC et le programme de remplacement du mazout, c'est son affaire, et il peut supporter le blâme. Toutefois, pourquoi punir la population du Nord? Pourquoi ne pas prolonger le programme, afin de lui donner les mêmes chances qu'aux Canadiens qui vivent dans nos grandes villes?

M. Della Noce: Monsieur le Président, le député comprendra sans doute que lorsque cette question a été posée, on a laissé entendre en quelques mots qu'il nous fallait traiter tout le monde sur un pied d'égalité et que nous ne pouvions pas tracer une frontière magique quelque part. Cela me paraît raisonnable. Certains ne le comprennent pas et veulent nous faire croire que nous devons tracer une ligne de démarcation à tel ou tel endroit. Je ne crois pas possible de le faire. Le député n'a qu'à lire l'intervention du secrétaire parlementaire du ministre qui a abordé cet aspect. S'il voulait bien s'en donner la peine, il y trouverait les réponses qu'il cherche.

● (1550)

[Français]

M. le vice-président: L'honorable député de Shefford (M. Lapierre) désire poser une question ou faire un commentaire?

M. Lapierre: Monsieur le Président, à mon avis, le discours de mon honorable collègue était fort intéressant. Mais je voudrais lui demander, étant donné que l'on parle d'isolation thermique des maisons... Il sait qu'il y a des milliers de Canadiens et je pense particulièrement aux 80,000 familles canadiennes qui sont encore aux prises avec un problème de mousse d'urée formaldéhyde; il sait que son collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Côté), a eu des instances de la Fédération des victimes de la MIUF. J'aimerais donc lui demander si, avant d'abolir ce programme-là et d'accepter les coupures de son gouvernement, il s'est assuré que des budgets seront maintenus pour les victimes de la MIUF et que leurs récriminations qui avaient été appuyées, à l'époque, par le député de Joliette (M. La Salle) quand il était de ce côté-ci de la Chambre et qu'il parlait, entre autres, d'une pleine compensation... Est-ce que le député de Duvernay (M. Della Noce) s'est assuré que cette pleine compensa-